

*Question présentée par la députée :*  
*M<sup>me</sup> Marion Sobanek*

*Date de dépôt : 1<sup>er</sup> novembre 2018*

## **Question écrite urgente**

### **Surveillance exagérée lors des manifestations des maçons ?**

Lors des manifestations des maçons et des salariés du bâtiment les 16 et 17 octobre, un important dispositif de sécurité était mis en place par la police cantonale. Or, quasiment toute la journée sans interruption apparemment, les Genevois ont pu entendre et voir un hélicoptère tourner au-dessus des manifestants. La grande majorité des manifestants était des gens du bâtiment, par définition plutôt des bâtisseurs que des destructeurs, je veux dire des gens a priori respectueux du patrimoine. Si c'était l'hélicoptère de la police, on peut se demander si cet emploi était approprié pour toute la durée de la manifestation.

Questions :

- 1. **Était-ce l'hélicoptère de la police ?***
- 2. **Si oui : combien d'heures a-t-on eu recours à un hélicoptère, pour quel coût total ?***
- 3. **A quelle condition la police utilise-t-elle un hélicoptère pour la surveillance d'une manifestation ?***

Je remercie d'avance le Conseil d'Etat pour les réponses qu'il apportera à mes questions urgentes.